

## Calendrier des inscriptions 2018/2019 Centre de loisirs sans hébergement

Les inscriptions pour les mercredis, les vacances scolaires et la garderie sont à effectuer **tous les trimestres dans le centre de loisirs dont dépend votre enfant de 7h30 à 18h.**

Si vous êtes domicilié sur Berre l'étang mais que **votre enfant n'est pas scolarisé sur la commune, une inscription administrative est obligatoire auprès du Service Education & Loisirs** avant de pouvoir s'inscrire sur le centre aux périodes ci-dessus.

Dates	Périodes de réservation
17 et 18 septembre 2018	Octobre/novembre/décembre 2018
26 et 27 novembre 2018	Janvier/février/mars 2019
11 et 12 mars 2019	Avril/mai/juin 2019
03 et 04 juin 2019	Juillet/août/septembre 2019

## Séjours et stages

Les informations relatives aux séjours et stages vous seront communiquées ultérieurement lors des périodes d'inscription au centre de loisirs.